## Pôle Elite 2019/2020 Tennis Club de Caen

## **Option Circuit France**

## **Public:**

6 à 8 joueurs/joueuses de 16 ans et + ayant un projet de niveau national dans le tennis.

## **Entraînement:**

Personnalisé et individualisé en fonction de l'emploi du temps du joueur/joueuse, de la programmation de tournois et des objectifs fixés.

### **Encadrement:**

Recrutement à temps plein dédié uniquement à ce pôle avec du lien établi avec les autres pôles du club d'un entraîneur de haut niveau : Maxime FORCIN sous l'autorité du président du club et du directeur sportif : Roland JULIENNE. Roland JULIENNE sera aussi intervenant sur ce pôle en fonction des disponibilités.

## Financement du projet :

2/3 par les familles et 1/3 pris en charge par le club.

#### Période :

Septembre 2019 à aout 2020.

#### **Contenu:**

- 135 heures d'entrainement encadré tennis + 30 heures d'entrainement encadrés physique réparties dans la saison.
- Encadrement et suivi de 6 tournois français.
- Encadrement et suivi d'une tournée de 4 tournois en juillet.
- Encadrement et suivi des championnats individuels jeunes départementaux, régionaux et français le cas échéant.
- 2 regroupements du groupe « vivre ensemble »
- 1 réunion bilan formelle par semestre avec joueur/joueuse, parents, entraineur et directeur sportif.

## **Précisions**

**Regroupement :** Vivre ensemble, état d'esprit, cohésion et esprit de club.

<u>Tournois</u>: les inscriptions sont à la charge des parents ainsi que les frais de déplacements, de repas et d'hôtel de l'entraineur si nécessaire. La programmation de tournois sera réalisée par l'entraineur.

<u>Matchs par équipe</u>: la participation à la totalité du championnat par équipe senior de printemps est obligatoire. Une participation à quelques rencontres (2 voire 3) du championnat d'automne est obligatoire au service des équipes, en fonction des décisions de l'entraineur et du directeur sportif. La participation à toutes les rencontres du championnat par équipe 15/16 ans est obligatoire également.

<u>Une prime</u> sera accordée au joueur/joueuse pour la participation à la totalité du championnat par équipe senior de printemps.

Classement 0: 800 euros; -2/6: 1600 euros; -4/6: 2400 euros; -15: 3200 euros; N100 à N91: 4000 euros; N90 à N81: 4800 euros...etc...

La prime accordée sera en fonction du classement du joueur/joueuse lors de la première journée de championnat.

Suivis : sur décision de l'entraîneur.

# **Attitudes**

- 1/ respect des règles
- 2/ respect des installations
- 3/ respect des institutions

Tarif: 3120 euros/an, soit 260 euros/mois Paiement en 1 à 6 fois dès septembre 2019